

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2003.

L'an deux mille trois, le 20 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué légalement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jackie SOULISSE, Maire.

Finances

Budget principal - Adoption du compte administratif – exercice 2002

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Recettes	2 106 143.85 euros	Recettes	970 879.72 euros
Dépenses	1 545 250.46 euros	Dépenses	914 196.17 euros
Excédent de l'exercice 560 893.39 euros		Excédent de l'exercice 56 683.55 euros	
Excédent cumulé 695 278.39 euros		Déficit cumulé 267 309.82 euros	

Affectation de résultat . Exercice 2002.

Résultat à affecter 695 278.49 euros
Besoin de financement 740 951.29 euros (déficit d'investissement 267 309.82 euros + restes à réaliser 473 641.47 euros).
Affectation en réserve pour un montant de 695 278.49 euros (article 1068).

Taxes 2003 (taux inchangé par rapport à 2002).

Taxe d'habitation	13.32 %
Taxe foncière (bâti)	15.85 %
Taxe foncière (non bâti)	38.34 %

Budget principal 2003(1 voix contre)

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 2 070 658.71 euros ;
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 1 870 963.36 euros.

Subventions 2003

Le Chœur d'Aoedé	1000.00 euros
Ecole de musique	4 600.00 euros
Société musicale de Parçay-Meslay	1 895.00 euros (1 abstention)
L'Atelier du Théâtre	1 000.00 euros
Club Retraite et Loisirs	1 100.00 euros
Association des Anciens Combattants	800.00 euros
Syndicat de Chasse de Parçay-Meslay*	200.00 euros
Association Culturelle Parcillonne**	550.00 euros (1 voix contre)
Lire et Agir	533.57 euros
Comice Agricole	111.00 euros
Association de l'Aide Familiale Populaire	109.48 euros
La Nuitée	150.00 euros
Association des Parents d'élèves de Parçay-Meslay	700.00 euros (1 abstention)
Ecole maternelle de Parçay-Meslay	1 483.00 euros
Ecole élémentaire de Parçay-Meslay	2 200.00 euros (1 abstention)
USEP	340.00 euros
Ecole Sainte Marie	204.00 euros (1 voix contre)
Ecole Marmoutier	204.00 euros (1 voix contre)
OGEC Christ Roi Notre Dame des Ailes	238.00 euros (1 voix contre)

*M. FENET, adjoint au Maire, ayant un intérêt personnel dans le vote de la subvention au profit du Syndicat de Chasse de Parçay-Meslay, sort et ne prend pas part au vote.

**Mesdames Marie-Jeanne DUPRE, Anne-Marie MAZET, Florence CALAND, ayant un intérêt personnel dans le vote de la subvention, sortent et ne prennent pas part au vote.

Budget Assainissement - Adoption du compte administratif – exercice 2002

Fonctionnement

Recettes 126 009.95 euros
Dépenses 42 799.78 euros

Investissement

Recettes 270 860.16 euros
Dépenses 369 248.74 euros

Excédent de l'exercice 83 210.17 euros

Déficit de l'exercice 98 388.58 euros
Déficit cumulé 272 900.52 euros

Affectation de résultat . Exercice 2002.

Résultat à affecter 83 210.17 euros

Besoin de financement 272 900.52 euros (déficit d'investissement 98 388.58 euros + déficit antérieur 174 511.94 euros).

Affectation en réserve pour un montant de 83 210.17 euros (article 1068).

Budget assainissement 2003

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 87 956.55 euros ;

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 407 294.17 euros.

Budget Centre de Loisirs Sans Hébergement - Adoption du compte administratif – exercice 2002

Fonctionnement

Recettes 39 665.95 euros
Dépenses 39 396.37 euros

Investissement

Recettes 0,00 euros
Dépenses 1 166.10 euros

Déficit de l'exercice 369.58 euros

Déficit de l'exercice 98 388.58 euros

Excédent cumulé 5 888.58 euros

Affectation de résultat . Exercice 2002.

Résultat à affecter 5 888.58 euros

Besoin de financement 1 166.10 euros

Affectation en réserve pour un montant de 1 166.10 euros (article 1068).

Excédent de fonctionnement pour un montant de 4 722.48 euros (article 002).

Budget Centre de Loisirs Sans Hébergement 2003

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 57 017.48 euros ;

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 5 013.18 euros.

Centre de Loisirs Sans Hébergement

1/2 journée de présence au CLSH, repas inclus : 7 euros (enfants de la commune) ; 8 euros (enfants hors commune).

Inscription : 3 à 16 ans

Vacances d'été : ouverture du 30 juin au 29 août 2003.

Assainissement. Travaux.

Rue de Frasné (devis : 7 203.94 euros) et allée de la Quillonnière (devis : 15 710 .30 euros).

Voirie rurale. Programme 2003.

Montant 18 500.00 euros hors taxes.

Subvention sollicitée au taux maximal auprès du Conseil général ; intervention de la DDAF demandée ; travaux seront exécutés dès que le financement de l'opération sera assuré ; ressources nécessaires seront constituées chaque année afin de faire effectuer les travaux d'entretien des ouvrages subventionnés.

Bâtiments communaux

Ecole primaire : projet d'un nouveau préau. Démolition du bâtiment existant. Dépôt des demandes des permis de démolir et permis de construire : pouvoir à Monsieur le Maire..

Mairie : projet d'une clôture. Dépôt d'une déclaration de travaux : pouvoir à Monsieur le Maire.

Actions en faveur de la musique : versement d'une subvention par le Conseil général, d'un montant de 436.00 euros, pour l'engagement de musiciens-intervenants en milieu scolaire.

Communauté de Communes du Vouvrillon

1 – Création du Syndicat Mixte support du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle.

2 – Approbation des nouveaux statuts.

Achat d'un terrain

Projet d'acquisition d'un terrain situé au lieu-dit « La Biardière », d'une superficie de 4 330 m², parcelle ZE 105, afin d'y aménager le premier bassin de rétention. Montant forfaitaire 1 300.00 euros. Tous les frais – géomètre expert, notaire, et autres seront à la charge de la commune.

Marché Parking « des écoles ». Avenants.

En date du 14 mars 2003, la Commission Appel d'Offres a donné un avis favorable aux avenants présentés. A savoir.

Lot n° 1 – Aménagement de voirie : montant initial 147 874.88 euros ; nouveau montant 174 953.99 euros. Travaux supplémentaires liés à la nécessité de réaliser un traitement de sol complémentaire au ciment pour pallier à une teneur en eau trop élevée, et à la desserte par les réseaux du bâtiment multi-accueil.

Lot n° 2 – Espaces Verts : montant initial 62 272.95 euros ; nouveau montant 68 340.01 euros. Travaux supplémentaires liés à l'installation d'un système d'arrosage intégré suite à un changement de programme ; transplantation de 19 arbres au lieu de 11.

Lot n° 3 – Eclairage public : montant initial 16 600.48 euros ; nouveau montant 18 155.28 euros. Modification des commandes d'éclairage du parking ; déplacement d'un candélabre existant.

Le Conseil municipal entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.